

PRESENTS : Gracienne Geenens, Niels Koopman, Johan Sutkyn, Bart Haemels, Lieven Beyl, Jurgen Albers, Denis Bertrand, Frank Thomas, Gerard Breukelman, Philpibe Pieters, Steven Marsoul, Manuela Fiorucci, Karl Roose, Eric Laenen, Jean-François Callier, Marcel Zoontjens, Janninck Christiaens, Ivo De Schepper, Michel Christiaens et Hans Verstreken

LIEU : Veurtstraat 117, 2870 Puurs-Sint-Amands

Hans Verstreken souhaite la bienvenue aux participants, ouvre la séance et parcourt le programme. La séance débute à 10.00 heures.

1. Dealer Day

Présentation du concept et de la coopération avec PCLT.

Les objectifs consistent à réunir le secteur, à en refléter une image positive et à mettre en rapport les entreprises avec les étudiants qui vont bientôt arriver sur le marché.

Coopération avec les membres en organisant des ateliers pour les distributeurs et les étudiants. Un dîner ambulatoire aura lieu pendant le temps de midi et la journée se clôturera par un moment de réseautage.

Le choix se porte sur des thèmes innovants tels que la technologie des accumulateurs et des GPS dans les machines de jardin.

2. Salons

Agribex se déroulera en décembre 2023. Un nouvel appel est lancé pour inviter les contacts à la journée professionnelle. Le lieu de Démo Vert 2024 est pratiquement fixé et pourra être rendu public très bientôt.

3. Défense des intérêts

Bilan concernant la suppression progressive des deux-temps par les services pour espaces verts :

- Des contacts ont eu lieu avec VVOG et Vlaamse Milieu Maatschappij.

On nous a demandé notre assistance pour esquisser la situation dans les communes flamandes.

→ L'organisation d'un sondage ou d'une consultation ne dégagera pas une bonne image, raison pour laquelle nous ne pouvons pas vraiment apporter notre aide.

Dans ce dossier, Fedagrïm plaide en faveur d'exceptions en cas de tempête, pour les services de secours. Mais la question est de savoir s'il faut instaurer une obligation pure et dure étant donné que l'évolution sociale va déjà dans ce sens.

L'utilisation de quatre-temps ne figure pas au radar des décideurs pour l'instant.

Nous restons en contact avec les parties concernées.

Bilan de la situation concernant l'indice de réparabilité :

Projet belge fondé sur une législation existant en France ;

- Législation belge faite de sorte qu'elle disparaisse dès qu'une initiative européenne sera instaurée ;
- La possible utilisation d'un score minimum obligatoire a été retirée du projet ;
- L'obligation de mises à jour logicielles a également été retirée de la législation.



Ce qui a été retenu :

- L'instauration d'une plateforme de concertation où toutes les parties prenantes peuvent se rencontrer :
 - o L'on vise une plateforme avec un site Internet et de la communication afin que les données concernant les réparations et les pièces détachées deviennent accessibles au grand public.
 - o Calendrier :
 - 1^{re} présentation au conseil des ministres ;
 - Conseil d'Etat ;
 - 2^e approbation par le conseil des ministres ;
 - Traitement par le parlement ;
 - Publication ;
 - Entrée en vigueur six mois après la parution (vraisemblablement au deuxième semestre 2024).

Fedagrif a demandé si cette législation pouvait être mise en œuvre dans le cadre du Benelux :

- Ce ne sera pas le cas car les Pays-Bas et le Luxembourg attendent une initiative européenne.
- L'élément de l'indice du coût de la vie n'a pour l'instant pas été retenu.

4. Fusion des sous-associations Recupel

Les différentes sous-associations de Recupel ont fusionné. Manuela Fiorucci, juriste chez Traxio, expose cette fusion. Sa présentation est jointe au présent rapport.

5. Divers

Fedagrif est impliquée dans le renouvellement du profil de technicien en machines pour jardin en Wallonie.

- Nos vifs remerciements vont à Aurélie Teney, de Vert Service pour son expertise en matière d'enseignement et de secteur des espaces verts.

Table ronde des tendances du marché

- En parcourant les tendances, l'on attribue le déclin des robots de tonte à des problèmes de logistique.
- Les débroussailleuses sur batterie connaissent une forte croissance s'expliquant par une contagion par les chiffres des coupe-bordures. La distinction entre les deux catégories s'amenuise.

Tendance générale

- Les distributeurs ont constitué de grandes réserves et, par conséquent, c'est plus calme que d'habitude ;
- La demande de machines neuves par les administrations publiques est en baisse ;
- Les livraisons d'unités de production sont reparties à la hausse, les distributeurs ont été davantage livrés, ce qui résulte en une augmentation significative des stocks ;
- Les distributeurs de tracteurs horticoles constatent un ralentissement de la demande ;
- L'accès aux matières premières a été problématique pour certains producteurs, en conséquence de quoi ils n'ont pas pu livrer beaucoup ;
- La disponibilité des moteurs thermiques s'est révélée problématique pour les constructeurs dépourvus de leurs propres moteurs ;
- Le coût élevé des matières premières a aidé une marque à livrer davantage et à gagner des parts de marché ;
- Le secteur du golf se porte bien en Belgique et cela se traduit par une bonne demande émanant de ce secteur.

Milwaukee et Stierman de Leeuw font savoir qu'ils aimeraient participer aux statistiques.

Rapporteur : Hans Verstreken

